

TARIFS PRESTATIONS DE SERVICE A PARTIR DE JUIN 2024

Lavage (prix par kg de laine en suint entrant)		
<i>Laine triée uniquement</i>	HT	TTC
Lavage de laine	3,20 €	3,84 €
Lavage de mohair ou alpaga	4,20 €	5,04 €
Forfait unitaire par lot de – de 30kg de laine en suint	96,00 €	115,20 €
Cardage (prix par kg de laine rendu)		
	HT	TTC
Laine en flocons	4,00 €	4,80 €
Nappes cardées (110 x 250 cm)	8,25 €	9,90 €
Nappes cardées (110 x 250 cm) laine type « poil »	10,50 €	12,60 €
Forfait unitaire nappes lot de - de 10kg	82,50 €	99,00 €
Filage (prix par kg de laine rendu)		
<i>Filage à partir de 50kg par lot</i>	HT	TTC
Fil simple en cône	22,50 €	27,00 €
Fil retordu en cône	27,50 €	33,00 €
Écheveaux	35,75 €	42,90 €
Écheveaux twistés	39,00 €	46,80 €
Majoration retord lot de - de 20kg (+ le prix au kg)	33,00 €	39,60 €

**Avant toute livraison de laine,
merci de nous contacter pour convenir d'une date.**

Conditions de vente - Filature de Niaux

Article 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la Filature de Niaux, ci après dénommée « la Filature » et de ses clients dans le cadre de la vente des prestations suivantes : lavage, cardage, filage à façon.

Toute prestation accomplie par la Filature Filature de Niaux implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Tarifs

Les prix des prestations de services vendues sont en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande.

La Filature s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations de services commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Un devis sera fourni au moment de la prise de commande. Celui-ci portera sur le poids annoncé par le client, un rendement après lavage prévisionnel et un poids de fil ou nappes estimé et nullement contractuel. Le prix sera ensuite corrigé pour le règlement total de la facture en fonction du rendu réel.

Article 3 : Modalités de paiement

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 30% du montant global du devis, le solde devant être payé au comptant à réception des produits ou à 30 jours fin de mois à réception de la facture.

Article 4 : Retard de paiement

Dans le cas d'une impossibilité de payer dans le temps imparti, il sera demandé au client d'en informer la Filature afin de trouver un accord amiable et des échéances raisonnables.

Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit les intérêts au taux d'intérêt légal (loi du 31/12/92).

En cas de prorogation des traites, les frais et intérêts résultant de cette prorogation seront à charge du client.

Si dans les dix jours qui suivent le mail de signalement du retard de paiement, le client ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la Filature.

Article 5 : Conditions sur la matière non transformée

La laine apportée dans l'objectif d'être transformée devra être exempte de produits chimiques et triée. Un bon tri élimine les crottes et les végétaux, les parties feutrées, les parties jarreuses et la peinture non lavable.

La laine ne doit pas contenir d'objets durs (crochets, barbelés, onglons, ...). Tout élément de ce type non détecté au lavage peut endommager les machines et le client sera tenu pour responsable.

Si la Filature juge la matière pas assez triée ou peu susceptible d'atteindre la qualité demandée par le client, la Filature se réserve le droit de refuser la transformation initiale et, en accord avec le client, pourra modifier la commande effectuée initialement ou bien retourner la matière non transformée au client, aux frais de celui-ci.

Article 6 : Garanties et responsabilités

La laine, le mohair et l'alpaga sont des matières naturelles, elles ne peuvent donner un produit d'une régularité et d'une homogénéité parfaite.

Tous les processus de transformation sont entrepris au risque du Client, bien que la Filature s'efforce d'obtenir la meilleure qualité de produit possible, tout en tenant compte de la qualité de la matière première.

La Filature ne saurait être tenue responsable de tout défaut de livraison ou retard de livraison des produits résultant de circonstances indépendantes de sa volonté.

Aucune garantie ne peut être donnée que les produits livrés correspondront aux échantillons soumis à tous égards matériels.

Dans le cas de pertes de matière supérieures à la normale, le Client ne pourra tenir la Filature pour responsable.

Dans le cas d'une impossibilité de la part de la Filature à transformer la matière livrée sous la forme demandée, le Client en sera prévenu et la commande pourra être adaptée ou bien retransmise à un autre établissement. Le client ne pourra demander aucune réparation sur le manque à gagner lié à la modification du délais de transformation et au surcoût lié au transport.

Quand la Filature donne des estimations de rendement, de quantité ou de qualité du rendu, elle doit le faire au plus juste mais elle ne pourra être tenue pour responsable si ces estimations sont inexactes.

Dans le cas où un défaut dans le produit rendu est découvert par le client et signalé à la Filature par écrit pendant la période d'un mois à compter de la date de livraison, ce défaut ayant pour cause la prestation des services, la Filature à son choix, réparera le produit à ses frais ou remboursera le prix payé par le client à la Filature, sous réserve, dans tous les cas, du retour du produit à la Filature par le client, aux frais du Client.

La totalité de la responsabilité de la Filature dans ces conditions ne peut excéder le prix de 1,5€ par kilogramme de laine ou 8€ par kilogramme de mohair ou d'alpaga.

Article 7 : Livraison

La livraison est effectuée soit par la remise directe des produits au client, soit au lieu indiqué par le client par transporteur.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Le client en étant informé, tout retard dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts ni à l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par le client.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, le client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison.

Les dates de livraison sont données de bonne foi mais ne sont pas garanties et aucune responsabilité ne sera acceptée pour toute perte, quelle qu'elle soit, subie ou causée par une livraison tardive.

La Filature se réserve le droit d'effectuer la livraison par acomptes et de déposer une facture séparée pour chaque acompte.

Article 8 : Données personnelles

Conformément à l'article 26 de la loi " Informatiques et Libertés ", l'utilisateur est informé que les informations nominatives recueillies dans le cadre du service sont nécessaires pour son bon fonctionnement.

L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression, qu'il peut exercer en envoyant un courrier à Filature de Niaux, 5 rue de la filature, 09400 NIAUX, ou par courrier électronique à contact@filaturedeniaux.com

La Filature s'engage à ne pas céder les données de ses clients à aucun tiers.